



## HEURE DES QUESTIONS

**Auteur** Le Centre, par Maryke Bonjean et Françoise Métrailler  
**Objet** SAU (surfaces agricoles utiles) protégeables ou non protégeables ? Quid ?  
**Date** 05/05/2023  
**Numéro** 2023.05.107

La liste des alpages protégeables ou non-protégeables a été établie et validée par le Conseil d'Etat.  
Afin de préserver le pastoralisme dans les zones réputées difficiles et d'encourager leur exploitation, le Conseil d'Etat va-t-il établir un inventaire des SAU protégeables ou non-protégeables ?